

Conférence e-santé, territoire et autonomie

Table ronde 1 - E-santé : un enjeux institutionnel, sanitaire et territorial

A- Un enjeux institutionnel

- Une refonte nécessaire du système de santé
- De l'hospitalocentrisme à la médecine prédictive
- Le rôle des institutions (ASIP santé, ARS, Conseil Général, PIPAME...)

B- Un enjeux sanitaire

- L'impact du vieillissement de la population
- Le désengorgement des hôpitaux
- Les systèmes d'information et de veille sanitaire (rôle de l'ASIP santé et de l'INVS)

C- Un enjeux territorial

- Le principe d'égalité de tous les français devant l'accès aux soins de qualité sur l'ensemble du territoire (Pactes territoires santé, Programme hospital numérique et Territoire de soins numérique)
- Mise en place des maisons médicales pluridisciplinaire, des cabinets de médecin équipé en e-santé, des fond d'investissement pour financer ces projets
- La lutte contre les déserts médicaux
- Développement du projet Pascaline en région Rhône-Alpes

Table ronde 2- E-santé et données personnelles de santé

A- Données de santé et droit des usagers

- Cadre juridique de la protection des données de santé
- La sécurisation des données hébergées et la valeur probante du document numérique
- Les référentiels de l'ASIP santé

B- Le numérique au service de la sécurité du patient

- Apport du numérique dans l'éducation thérapeutique du patient (DMP, DMI, parcours patients...)
- Qualité et évaluation des sites d'informations en santé
- Parcours de soins adapté et personnalisé pour chaque patient
- « Quantified self » et responsabilisation du patient à l'heure du numérique

Table ronde 3- E-santé et éthique

- Applications mobile et objets connecté au service du patient et de la santé
- E-santé, secret médical et confidentialité
- Relation avec les professionnels de santé